AR Prefecture

016-200054047-20240212-2024_02_12_10-DE
Reçu le 13/02/2024
Publié le 13/02/2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

CONFOLENS
Cité de Confluences

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 25
Présents : 15
Excusés-Absents : 10
Délégations : 02

Date de Convocation :
mercredi 31 janvier 2024

Date d'affichage :
Mercredi 31 janvier 2024

Le douze février deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du mercredi 31 janvier 2024 sous la présidence de **M. DUPRÉ Jean-Noël, maire.**

Etaient présents :
Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean-François, Mme LAMANT Marie-Line, M. PAULET Didier, M. BOOB Frédéric, Mme FOURNIER Sylvia adjoints
M. DEMONT Jean-Michel, M. GRAVELLE Alain, M. LEBRET Hubert, Mme LANDREVIE Susanne, Mme BARRY Marie-Christine, M CHOPY Laurent, Mme SOULAT Séverine, M. MILLOTTE Amaury, conseillers municipaux

Excusé(e)s / Absent(e)s: M. TEXIER Christophe, Mme SIMON Sandrine, Mme MANCEAU Emmanuelle, Mme LAFONT Cindy, M. FELIX Gaël, M. GAULTIER Tom, Mme FAYET Margot, M. DEVAINE Justin, Mme BOURDIER Elise, M. BOUTY Philippe

Délégations : Mme FAYET Margot à, M. MILLOTTE Amaury, M. BOUTY Philippe à Mme VILLEDARY Véronique

Secrétaire de séance : M MILLOTTE Amaury

M Bouty doit s'absenter, il donne procuration à Mme Villedary à partir de la délibération n°8

2024/02/12
N°10

10 - Affaires juridiques - Signature d'un renouvellement de bail de location des bureaux de L'IEN de Confolens au 1er mars 2024

M. Le Maire expose au Conseil Municipal les termes du bail de location entre la Ville de Confolens et le Directeur Départemental des Finances Publiques du Département de la Charente par intérim agissant au nom et pour le compte de l'Etat qui a pour objet de définir les modalités de location de ces locaux (loyer, charges, impôts, taxes …).

Monsieur Le Maire procède à la lecture du bail annexé à cette délibération.

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** les termes du bail de location des bureaux sis au 6 Avenue du Général de Gaulle 16500 Confolens mis à la disposition à la Direction Départementale des Finances Publiques de la Charente pour l'Inspection de l'Education Nationale
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer ce bail.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 13 février 2024

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)